

Seule la déclaration orale fait foi

Non à l'attaque contre la classe moyenne et les familles

Luana Menoud-Baldi, députée Le Centre, Fribourg

Non à l'attaque contre la classe moyenne et les familles : la classe moyenne sera lourdement affectée par cette nouvelle pénalisation du mariage. Seuls quelques couples à double revenus très élevés profiteront de l'imposition individuelle.

On nous présente l'imposition individuelle comme un progrès moderne, comme une réforme d'égalité, presque comme une évidence. Je le dis clairement : ce n'est pas un progrès, c'est un déplacement du problème, et ce déplacement se fera sur le dos de la classe moyenne.

Oui, il faut supprimer la pénalisation du mariage au niveau fédéral. Personne ici ne conteste cela. Mais introduire l'imposition individuelle, ce n'est pas corriger une injustice, c'est en créer une nouvelle.

Qui va réellement profiter de cette réforme ? Principalement les couples à deux revenus élevés et comparables. Qui va payer davantage ? Les couples à revenu unique, les familles où l'un des conjoints réduit son activité pour s'occuper des enfants ou d'un proche, les ménages dont les revenus sont inégaux. Autrement dit, des familles de la classe moyenne qui ont fait des choix responsables.

On parle d'égalité. Mais de quelle égalité parle-t-on ? D'une égalité qui ne reconnaît que ce qui apparaît sur une fiche de salaire ?

En Suisse, environ 600 000 personnes prennent soin d'un proche. Elles réduisent leur taux d'activité, parfois renoncent à une partie de leur revenu, et permettent à la collectivité d'économiser des milliards.

Avec l'imposition individuelle, ces couples aux revenus déséquilibrés seront pénalisés fiscalement. Cela revient à dire que le travail invisible vaut moins que le revenu déclaré. C'est un signal politique très clair, et je le refuse.

On nous promet aussi une réforme simple et efficace. La réalité est tout autre : 1,7 million de déclarations fiscales supplémentaires par an, des systèmes cantonaux à adapter, des coûts administratifs importants, une complexité accrue pour les familles et pour les administrations.

Dans un pays fédéral comme le nôtre, où les cantons ont déjà mis en place des solutions qui fonctionnent, bouleverser tout le système pour l'impôt fédéral direct est une erreur.

Il existe une alternative plus simple et plus pragmatique : une seule déclaration, un calcul comparatif automatique et l'application de la variante la plus favorable. Cela permet de supprimer la pénalisation du mariage sans créer de nouvelles inégalités et sans faire exploser la bureaucratie. Il s'agit de l'initiative du Centre qui sera voté vraisemblablement en fin de cette même année. La réforme, l'initiative que nous votons ces jours n'est pas neutre.

Elle favorise certains modèles de vie et en pénalise d'autres. Elle alourdit la machine administrative et fragilise des familles qui assument déjà beaucoup.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à l'imposition individuelle et j'invite les citoyennes et les citoyens à la refuser.